

Etude commanditée par



Etude prospective

Pauvreté, précarité et exclusion socio-économique en Wallonie : quels futurs possibles ?

Rapport synthétique

Présentation de la démarche prospective
Présentation des scénarios d'évolution

Octobre 2018

Table des matières

1. Présentation de la démarche prospective	3
1.1. Les objectifs généraux de l'étude	3
1.2. La démarche prospective	3
1.3. Une approche participative	4
1.4. Cinq formes et niveaux d'implication	4
1.5. Un objet de recherche complexe	5
1.6. La réduction de la complexité du système prospectif	8
1.7. Le processus de scénarisation	10
1.8. Une mise en récit pour nourrir le débat public	14
2. Présentation des scénarios d'évolution	15
2.1. Préambule	15
2.2. Scénario d'évolution n°1 - <i>Light State for Winners</i>	15
2.3. Scénario d'évolution n°2 - <i>État social actif 2.0</i>	19
2.4. Scénario d'évolution n°3 - <i>Solidarité.com</i>	23
2.5. Scénario d'évolution n°4 - <i>Des racines mais pas d'ailes</i>	27
2.6. Conclusion	30

1. Présentation de la démarche prospective

1.1. Les objectifs généraux de l'étude

À l'origine de cette recherche se trouve le constat que la pauvreté et l'exclusion socio-économique restent des enjeux essentiels pour la Wallonie. En 2013, un article, publié par l'IWEPS¹, dresse un tableau sans appel : la Wallonie occupe avec Bruxelles, et à l'inverse de la Flandre, le bas du classement des régions d'Europe en termes de taux de pauvreté. En effet, près d'un Wallon sur cinq connaît un risque de pauvreté. Le même article souligne que 38% des Wallons sont incapables de faire face à une dépense imprévue de 1000 Euros. Outre la détresse pécuniaire, c'est l'accès aux droits fondamentaux qui semble également poser problème. Les inégalités sont fortes en termes de réussite scolaire, d'accès au logement, à l'énergie, aux activités sociales et culturelles. Par ailleurs, les publics concernés semblent de plus en plus nombreux : les locataires, les allochtones, les jeunes adultes, les enfants, les familles monoparentales, les travailleurs précaires... De moins en moins de personnes semblent être à l'abri de basculer dans la pauvreté. En 2017, la situation ne semble pas s'être améliorée : le taux de risque de pauvreté est de 19,4%, et 7,8% des Wallons vivent dans un ménage en situation de déprivation matérielle sévère².

À l'heure où les outils publics de lutte se multiplient sans parvenir à produire un véritable impact sur la situation, l'IWEPS a souhaité s'interroger sur l'évolution de la pauvreté en Wallonie. Compte tenu des paramètres qui influencent la pauvreté, que va-t-il advenir en 2040 ? C'est l'ambitieuse question dont l'étude s'est emparée grâce à la démarche d'analyse prospective.

1.2. La démarche prospective³

De tout temps, l'homme s'est préoccupé de son avenir. Des prédictions de la Sybille dans l'Antiquité aux horoscopes qui noircissent les pages de nos différentes presses, le futur occupe, invariablement, nos présents. La prospective propose de s'emparer de la réflexion sur l'avenir avec un postulat fort : le futur n'est pas à découvrir mais à construire ; le futur est domaine de volonté, de liberté et de pouvoir.

L'objectif de cette démarche est de mettre en lumière les opportunités et les risques qui se présentent à nous. L'avenir est mobilisé comme point d'observation pour orienter nos actions dans le présent. Il ne s'agit donc pas de prétendre prédire

¹ GUIO A.-C., MAHY C., *Regards sur la pauvreté et les inégalités en Wallonie*, Working paper n°16. IWEPS, 2013.

² *Chiffres clés de la Wallonie*, IWEPS, 2017.

³ Pour une introduction plus approfondie à la prospective voir : DE JOUVENEL H., *Invitation à la prospective*, Paris, Futuribles, 2004 ; ou GODET M., *Manuel de prospective stratégique*, Tome 1, *Une indiscipline intellectuelle*, Paris, Dunod, 2007.

l'avenir mais de le penser en termes de « futurs possibles » dont le présent porte les germes et qu'il s'agit de mettre au jour afin de prendre *hic et nunc* de meilleures décisions. La prospective doit donc se comprendre comme une démarche opérationnelle d'aide à la décision. Face aux incertitudes de l'avenir, elle refuse la passivité, et même la simple réactivité, pour adopter une attitude à la fois *pré-active*, qui consiste à réagir à un changement que l'on avait anticipé, et *pro-active* qui consiste à agir pour faire advenir un changement souhaitable. Le futur envisagé doit par conséquent être suffisamment lointain afin de laisser la place à des actions en profondeur, impactant significativement l'objet étudié. Une des méthodes les plus courantes de la démarche prospective consiste en la construction de scénarios d'évolutions et/ou d'états futurs possibles du système étudié. L'élaboration de scénarios contrastés impose aux chercheurs d'accepter cette pluralité des avenir et de s'en emparer afin de produire les images du futur que le système prospectif construit précédemment permet d'entrevoir.

1.3. Une approche participative

La demande de l'IWEPS portait sur une approche globale de la pauvreté, prenant en compte l'ensemble des facteurs responsables de son évolution. Etant donné le caractère éminemment multifactoriel du phénomène, satisfaire cette demande impliquait que l'on prenne en considération non seulement le contexte économique mais également des éléments de nature démographique, sociologique et culturelle, que la démarche prospective consiste alors à traduire en « variables » afin d'en imaginer les états futurs possibles, états dont les différentes combinaisons envisageables conduisent à des configurations différentes de la pauvreté, de la précarité et de l'exclusion.

L'IWEPS ne voulait pas d'une étude « en chambre » dont les résultats n'auraient été que le fruit des réflexions de quelques experts. L'avenir appartenant aux acteurs wallons, il est naturel de les associer à une réflexion préalable à une construction dont ils seront parties prenantes. Invitation à participer activement à l'étude a donc été lancée à plusieurs dizaines d'acteurs œuvrant dans le domaine de la pauvreté ou témoins « privilégiés » ayant une expérience personnelle et une connaissance concrète du terrain. Dans les faits, nous avons bénéficié de l'apport de nombreuses personnes tout au long de la démarche, selon différentes modalités que nous décrivons au paragraphe suivant.

1.4. Cinq formes et niveaux d'implication

Les différentes personnes qui ont été impliquées dans la réalisation de cette analyse prospective ont constitué cinq groupes distincts, aux rôles bien définis. Nous les présentons ci-dessous.

L'Equipe de Recherche

Elle était composée de trois partenaires, pour six chercheurs au total⁴ : le bureau d'études Sonecom, l'Institut pour un Développement Durable (ASBL) et le Centre de Recherche et d'Intervention Sociologique (CRIS) de l'ULg. Ces trois organismes avaient été désignés par l'IWEPS pour coordonner l'étude, concevoir sa méthodologie, mettre en œuvre les phases de travail, traiter les données récoltées, élaborer les différents produits de l'étude.

Le Groupe de Suivi Restreint (ci-après GSR)

Ce panel était composé d'experts d'horizons divers, membres de l'administration ou de la société civile, aux niveaux wallon ou fédéral. Leur particularité était de mêler une expertise théorique à une connaissance ancrée dans le travail de terrain. Ce groupe s'est réuni huit fois pour des séances d'une durée de deux à quatre heures. Il a endossé dans ce projet un rôle de véritable co-constructeur des résultats finaux. Au total, une quinzaine de personnes ont contribué à ce groupe.

Le Comité d'Accompagnement

Rassemblant des membres de plusieurs institutions wallonnes, dont l'IWEPS et le cabinet du Ministre Président wallon, ce groupe s'est réuni à chacune des étapes de l'étude afin de s'assurer de la qualité du travail fourni et de valider les orientations prises pour la suite du projet. Il s'est rencontré sept fois.

Le Panel Élargi

Au début de l'étude, des experts ne pouvant suivre l'ensemble du processus ont été conviés à deux « ateliers prospectifs » et, pour ceux ne pouvant être présents, à répondre à un questionnaire *rétro-prospectif*. En tout, près de trente acteurs supplémentaires ont ainsi nourri l'étude de leurs réflexions.

Le Groupe Technique

Composé des chercheurs de Sonecom et des membres de l'IWEPS en charge du projet, ce groupe avait vocation à entretenir un échange sur la méthodologie proposée, afin que le dialogue entre le prestataire de service et le commanditaire ne se résume pas aux réunions du Comité d'Accompagnement.

1.5. Un objet de recherche complexe

Le travail prospectif réalisé porte sur les futurs possibles de la Wallonie à l'horizon 2040 en termes :

- De *pauvreté* (types et ampleur des privations vécues) ;
- De *précarité* (risque de connaître une situation de pauvreté) ;
- D'*inégalités socio-économiques* ;
- D'*exclusion sociale* (incapacité à participer à certaines sphères de la société en raison d'une situation de pauvreté ou d'une discrimination) ;

4 Bernard VOZ et Muriel WILQUET pour Sonecom, Paul-Marie BOULANGER et Philippe DEFEYT pour l'IDD et Laura BEUKER (*partim*) et Jean-François ORIANNE pour le CRIS-ULg.

- De *trajectoire de vie* pour les personnes concernées par les vécus susmentionnés.

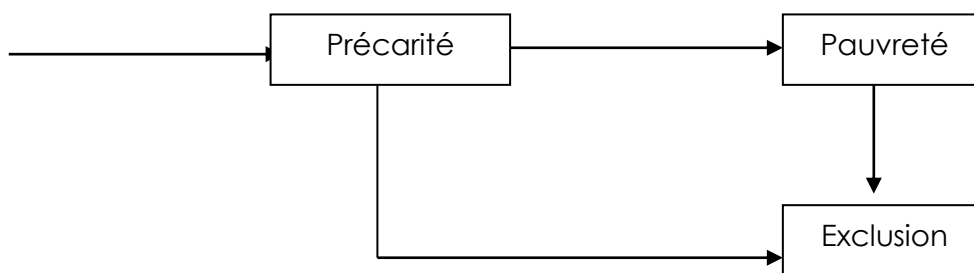
Le caractère complexe du phénomène et l'imprécision des notions avec lesquelles il s'agissait de l'appréhender nécessitaient la construction d'un accord préalable entre les participants quant à l'extension à donner à la recherche et quant à la signification des concepts mobilisés pour la mener à bien.

La première étape de l'étude a donc consisté en l'élaboration d'un cadre conceptuel de référence et en une synthèse de l'information factuelle disponible, préalables indispensables (mais jamais définitivement consolidés) au bon déroulement des étapes suivantes de l'étude. Les résultats de ce travail ont été fournis à l'IWEPS sous la forme d'une synthèse de la documentation (théorique et empirique) sur la pauvreté en Belgique, en particulier en Wallonie, associée au fruit des discussions au sein du consortium et avec le Groupe de Suivi Restreint (GSR).

Une revue de la littérature a permis d'identifier les deux axes principaux qui structurent actuellement le débat théorique : le premier axe est celui qui oppose l'approche absolue à l'approche relative de la pauvreté ; le second axe est celui qui oppose l'approche par les ressources à l'approche par les capacités. Le diagnostic de la situation rend compte de la pauvreté en Wallonie comme une forme spécifique d'exclusion sociale. Plusieurs groupes à risques ont pu être identifiés. Le caractère multidimensionnel et complexe du phénomène étudié (pluri-acteurs et multi-niveaux) a été souligné.

Le travail de clarification des concepts a abouti, au terme de l'étape 1, aux définitions suivantes :

- *Pauvreté* : état a) chronique ou récurrent b) de déprivation, c) absolue (par rapport à une norme) ou relative (par rapport à l'ensemble de la population) d) de certaines ressources ou de certaines capacités e) d'une unité sociale (individu, ménage ou groupe social) jugée f) suffisamment importante pour que l'unité concernée soit considérée comme pauvre g) dans un contexte social donné ;
- *Précarité* : probabilité élevée qu'une unité (individu, ménage, groupe social) connaisse dans un intervalle donné l'état de pauvreté tel que défini ci-dessus ;
- *Exclusion sociale* : incapacité de participer normalement à la coopération sociale à cause d'une discrimination ou d'une situation de pauvreté.
- *Inégalités socio-économiques* : écarts observés au sein de la population aux niveaux suivants : revenus, accès aux droits, au logement, à la santé, à l'éducation... (liées à des inégalités d'autres natures, de genre par exemple) ;
- *Carrière* : concept permettant de penser l'articulation entre 1) les tendances de fond de nature démographique, socioculturelle, géopolitique et économique (le niveau dit « macro »), 2) le niveau régional des traductions de ces tendances dans des configurations spécifiquement belgo-wallonnes en matière d'enseignement, de structures et d'activités économiques, de politiques fiscales et sociales, de modes de consommation et de structures sociales (niveau « méso ») et 3) le niveau « micro » des trajectoires individuelles, à chaque fois singulières, qui se déroulent ou non dans la précarité, l'exclusion.



La précarité peut être envisagée comme un échec ou une insuffisance des mécanismes de cohésion sociale ; la pauvreté comme un échec ou une insuffisance des mécanismes de lutte contre la précarité ; l'exclusion comme un échec ou une insuffisance des mécanismes de lutte contre la pauvreté.

Une fois stabilisées les bases conceptuelles nécessaires à la construction de l'objet de recherche, la deuxième étape a été entreprise. Celle-ci a essentiellement consisté à :

- Traduire en sous-questions plus précises et plus limitées l'interrogation initiale ;
- Se doter d'un horizon prospectif ;
- Identifier parmi les références sélectionnées les cadres théoriques porteurs ;
- Élaborer une première appréhension du système prospectif.

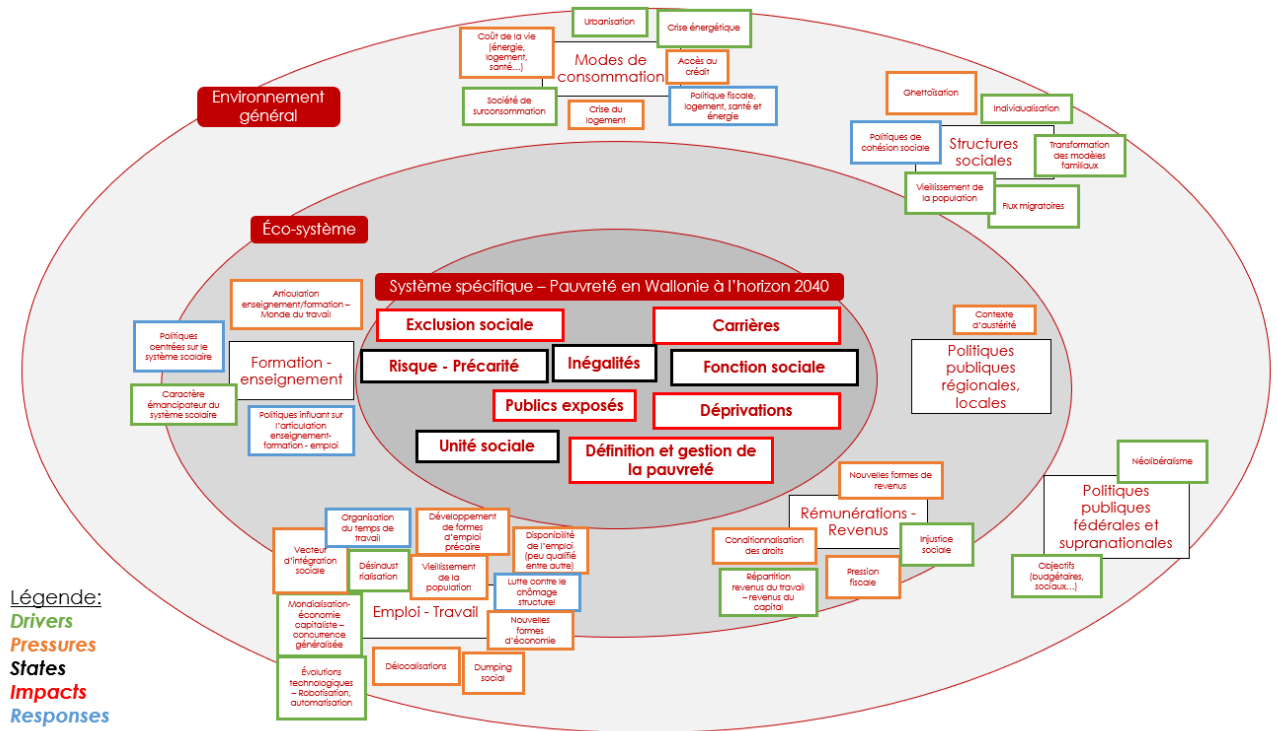
Pour atteindre ces objectifs, l'Équipe de Recherche s'est attelée à un premier temps de recueil de données auprès d'acteurs et d'experts liés, directement ou indirectement, au champ de la pauvreté. Cette collecte s'est déroulée selon trois modalités : organisation de deux ateliers prospectifs, d'une rencontre du GSR et d'un questionnaire *rétro-prospectif* en ligne. Ce dernier outil a permis de recueillir des points de vue individuels (parfois inhabituels, originaux) sur les antécédents de la pauvreté telle qu'elle existe aujourd'hui en Wallonie et sur ses évolutions entrevues pour les prochaines décennies.

Un important matériau qualitatif résulte de ces trois temps. Pour s'approprier au mieux le contenu de celui-ci, et de manière à pouvoir le mobiliser pertinemment pour rencontrer nos différents objectifs, nous avons réalisé une analyse approfondie du corpus. Cette analyse fût menée de manière tout à fait inductive, afin de ne pas s'éloigner de la méthode prospective qui cherche à rester au plus près des représentations des acteurs. En ce qui concerne la détermination de l'horizon prospectif, il est apparu au vu des premières analyses que les facteurs les plus influents présentaient une inertie relativement forte. Par ailleurs, étudiant un objet visiblement très dépendant des politiques publiques, notre horizon temporel devait être suffisamment éloigné pour intégrer la réflexion et la conception d'une politique autant que sa mise en œuvre et ses effets. L'horizon temporel retenu a été celui de 2040, comme initialement envisagé dans le cahier des charges de l'IWEPS (2030-2040). Il présente un double avantage : 1) pouvoir dégager la réflexion prospective des cycles de législatures et 2) pouvoir en assurer aisément la communication. En effet, selon une réflexion émise en GSR, cet horizon a une portée symbolique puisqu'il correspond à l'accès à l'âge adulte d'un-e Wallon-ne naissant aujourd'hui.

La visualisation ci-dessous constitue l'ébauche du système prospectif établie au terme de l'étape 2 de l'étude. Trois strates y figurent : 1) l'environnement ou contexte général (niveau macro), 2) l'environnement immédiat ou « écosystème » et

3) le système spécifique. L'environnement général est constitué des variables macrosociologiques pertinentes et l'écosystème regroupe les variables micro et méso-sociologiques utiles à la compréhension de notre objet. Ces variables exercent une influence sur le système spécifique. A ce stade du travail, ces deux strates n'étaient que grossièrement esquissées ; le système spécifique était en revanche stabilisé.

Figure 1. Représentation initiale du système prospectif



Pour nous aider à modéliser ce système prospectif et problématiser l'objet de recherche, nous nous sommes dotés de plusieurs cadres théoriques : *Théorie des besoins humains* (Doyal et Gough, Neef) ; *Approche par les capacités* (Sen) ; *Construction sociale de la pauvreté* (Simmel) ; concept de *carrière* (Luhmann, Clam) ; cadre *Drivers, Pressures, States, Impacts, Responses* (par la suite dénommé DPSIR). Ces référentiels de même que la restitution de la démarche accomplie et de ses résultats ont fait l'objet d'un retour écrit vers l'IWEPS.

1.6. La réduction de la complexité du système prospectif

L'étape suivante a consisté en une spécification plus fine du système prospectif à l'aide du cadre DPSIR⁵, qui a permis de passer d'un modèle en trois niveaux à un modèle en cinq niveaux, à savoir :

⁵ Le cadre *Drivers, Pressures, States, Impacts, Responses* (DPSIR) a été développé par l'OCDE et l'AAE (Agence Européenne pour l'Environnement) pour le management des « socio-écosystèmes ». Il est utilisé afin d'analyser les problèmes environnementaux en établissant des relations de causes à effets entre les activités humaines et leurs conséquences tant

- Les *drivers* : les facteurs de niveau macro ;
- Les *pressions* : les facteurs de niveau méso, plus spécifiquement (belgo-wallons) ;
- Les *states* : la situation en termes de pauvreté en Wallonie ;
- Les *impacts* : les conséquences de la situation de pauvreté sur les Wallon-ne-s et la société wallonne ;
- Les *responses* : les actions mises en place, que ce soit par les pouvoirs publics ou la société civile, pour éviter les situations de pauvreté et/ou en limiter les impacts⁶.

Plus précisément, le schéma DPSIR permettait de rencontrer simultanément les deux objectifs suivants :

- Recenser, définir et catégoriser l'ensemble des variables pertinentes pour la compréhension du système concerné ;
- Identifier les « variables clés », cruciales pour la suite de la démarche prospective, au vu de leur place dans le système prospectif.

Restait un troisième objectif consistant à comprendre la dynamique du système étudié en analysant les relations d'influence et de dépendance des variables entre elles. Pour le rencontrer, nous avons adopté la méthode de l'analyse structurelle proposée par Michel Godet⁷. Celle-ci a cependant été utilisée avec souplesse afin de s'adapter au mieux au processus participatif étant le nôtre, et de manière à ce que la méthode soit un véritable support à l'analyse davantage qu'une contrainte. Globalement, notre démarche s'est déroulée en deux temps, chacun dédié, principalement, aux deux objectifs complémentaires de la méthode : « se doter d'une représentation aussi exhaustive que possible du système étudié » puis « réduire la complexité du système aux variables essentielles »⁸.

Un rapport remis à l'IWEPS a rendu compte en détail de cette analyse et du résultat auquel elle a abouti. Celui-ci est synthétisé graphiquement dans le schéma qui suit.

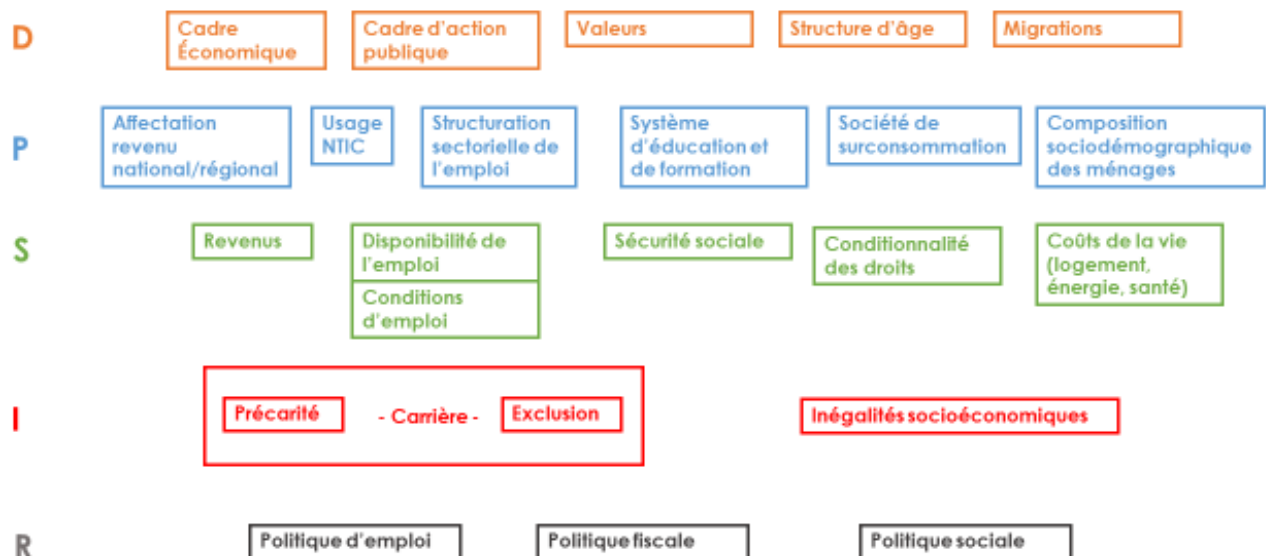
environnementales que socio-économiques. Il est apparu pertinent de le transposer à notre objet de recherche. <https://www.eea.europa.eu/help/glossary/eea-glossary/dpsir>

⁶ Ce sont les *impacts* qui déterminent l'existence et la nature des *responses*. Sous la rubrique *impacts* sont classées les réactions de la société civile et/ou des partis par rapport à l'état (*state*) de la région en matière de pauvreté. La rubrique *responses* contient les décisions et activités de la société civile et des pouvoirs publics en lien direct avec la pauvreté, les activités et décisions sans lien direct avec la pauvreté entrant dans la catégorie des *pressions*. Théoriquement, les réponses peuvent s'adresser à tous les maillons de la chaîne. Elles peuvent se limiter à gérer les *impacts* (les limiter ou les amortir) ou tenter d'infléchir les *drivers*. Grâce à ce schéma, l'objet est saisi dans sa dynamique systémique, avec des *feedbacks* qui peuvent être aussi bien positifs que négatifs entre les *responses* et les autres classes de variables.

⁷ M. GODET, *Manuel de prospective stratégique*, 2 tome 2, 1997, pp. 155-186.

⁸ Idem, p.155.

Figure 2. Variables centrales du système prospectif organisées sur la base du modèle DPSIR



D'une cinquantaine de variables listées au départ, nous sommes finalement parvenus à un système regroupant une petite vingtaine de variables. A ce stade, il ne s'agissait plus d'une simple liste mais bien d'un système organisé au sein d'un schéma précis, sinon de causalité, du moins d'interrelation. Ces nécessaires organisation et réduction de la complexité ont permis à la fois de se doter d'un système maniable et de se défaire des phénomènes paraissant *a priori* importants, mais n'ayant qu'une influence indirecte sur le sujet étudié.

1.7. Le processus de scénarisation

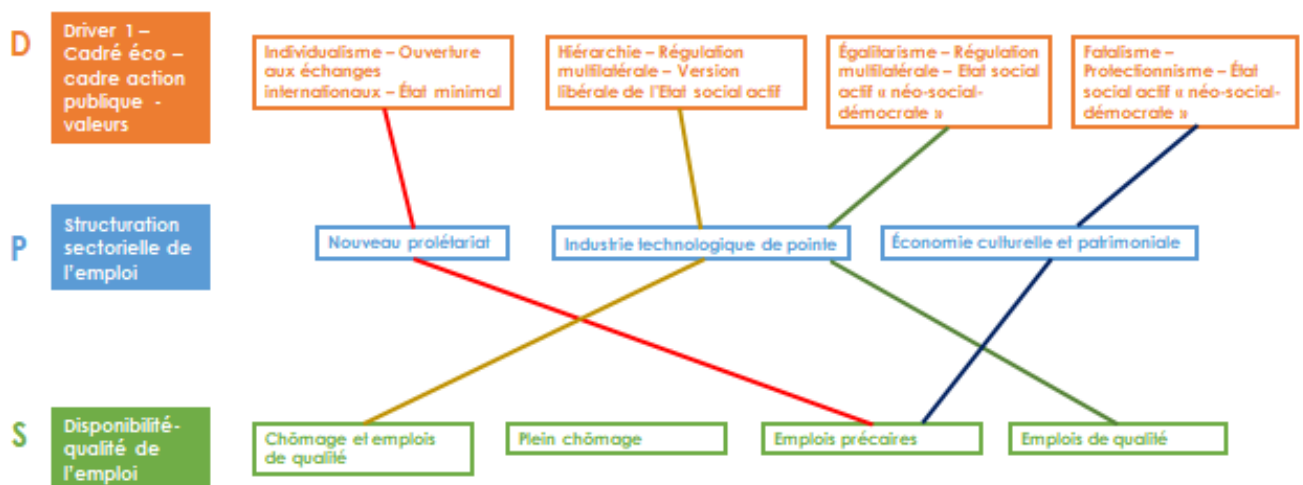
La stabilisation du système prospectif signale en quelque sorte la fin du travail préliminaire à la démarche prospective proprement dite. A partir de ce moment, il est possible d'analyser en profondeur les variables qui le constituent, de prendre connaissance de leur évolution passée, des inflexions éventuelles dont elles ont été l'objet dans le passé récent et *in fine*, de dessiner à leur propos des états futurs possibles, c'est-à-dire leurs hypothèses d'évolution.

Un document présente, sous la forme de 19 fiches synthétiques, les principales variables constitutives de notre système prospectif. C'est le fruit d'un travail initié et conduit par l'Équipe de Recherche, en impliquant les expertises internes et, sporadiquement, externes à l'étude afin d'orienter l'élaboration des fiches variables au plus près du sens que les parties prenantes leur donnent. Chaque fiche est structurée de la manière suivante : 1) définition, 2) indicateurs pertinents, 3) rétrospective, 4) prospective (hypothèses d'évolution), 5) bibliographie. A noter qu'à l'amorce de l'étape de travail suivante, dédiée à la construction des scénarios d'évolution, l'Équipe de Recherche a ajusté les hypothèses d'évolution de chacune

des variables. Pour prendre connaissance de la base prospective (ensemble des fiches variables stabilisées), nous invitons à consulter le document qui constitue l'annexe de ce rapport synthétique⁹.

C'est la combinaison des hypothèses d'évolution de ces variables qui constitue un scénario, chaque scénario étant formé d'une combinaison singulière d'hypothèses d'évolution pour chacune (ou la grande majorité) des variables concernées. Si le modèle DPSIR, organisait, par des liens d'influence (et non de causalité), le système prospectif, il ne comportait pas de sous-ensembles cohérents plus faciles à manipuler. Il a donc fallu procéder à une partition du système global en sous-systèmes thématiques, un travail réalisé par l'Équipe de Recherche et soumis ensuite au GSR. Ces sous-systèmes d'abord considérés isolément ont ensuite été agrégés et présentés en quatre sous-espaces morphologiques, le travail collectif du GSR et de l'Équipe de Recherche débouchant sur la formation de micro-scénarios, combinaisons cohérentes et pertinentes d'hypothèses d'évolution au sein de chacun des sous-systèmes. Les figures qui suivent permettent de comprendre la façon dont il a été procédé pour construire les micro-scénarios. Ceux-ci sont représentés par les couleurs des liens reliant entre elles les différentes variables, niveau par niveau.

Figure 3. Construction de micro-scénarios par chaînage inter-niveaux des variables. Sous-espace 1.



⁹ Etude prospective : Pauvreté, précarité et exclusion socio-économique en Wallonie : quels futurs possibles ? Annexe au rapport synthétique : Présentation des 19 variables de la base prospective, Sonecom - IDD - CRIS-ULg pour IWEPS, août 2017.

Figure 4. Construction de micro-scénarios par chaînage inter-niveaux des variables. Sous-espace 2.

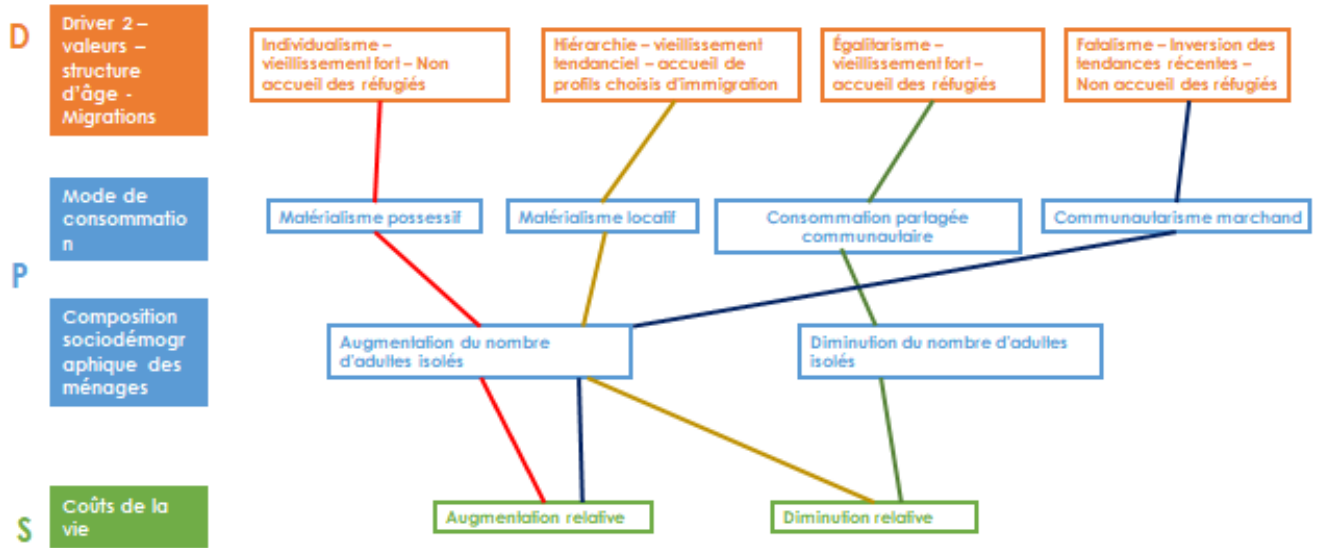


Figure 5. Construction de micro-scénarios par chaînage inter-niveaux des variables. Sous-espace 3.

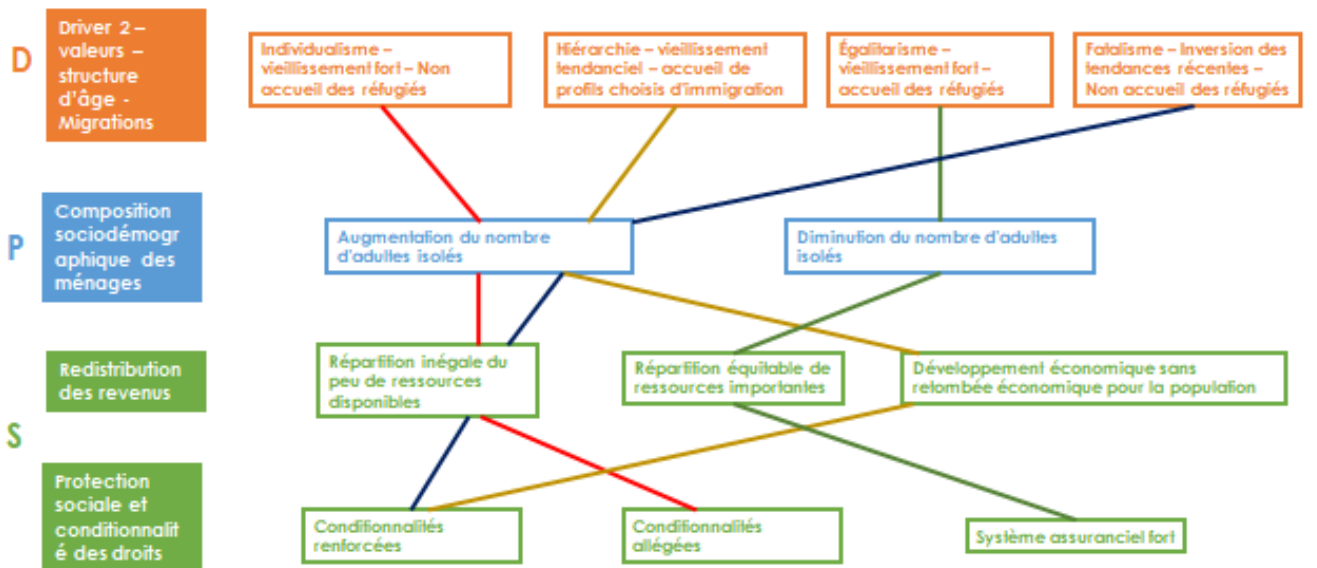
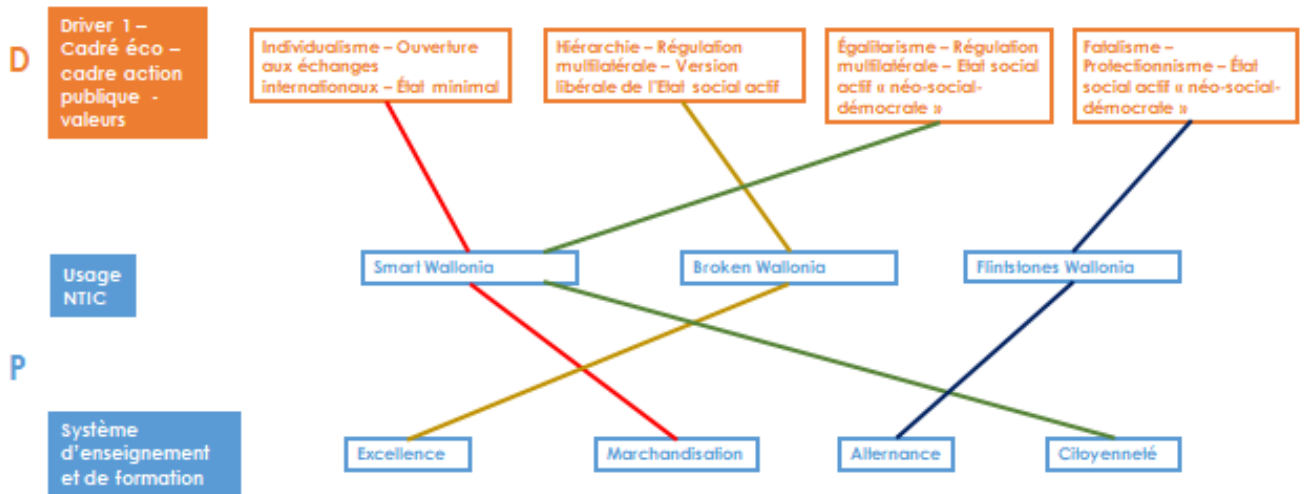


Figure 6. Construction de micro-scénarios par chaînage inter-niveaux des variables. Sous-espace 4.



La construction des scénarios globaux d'évolution a alors été entamée en réconciliant entre eux les micro-scénarios des quatre sous-espaces morphologiques, sur la base de la modalité commune de leur variable *driver*. Comme quatre micro-scénarios (liens tracés en couleur dans les figures présentées ci-avant) étaient proposés au sein des sous-espaces morphologiques, la combinaison opérée a abouti à quatre scénarios globaux pour l'ensemble du système. La cohérence de ces scénarios a ensuite été vérifiée par l'Équipe de Recherche et le GSR.

Comme on le constate dans les figures qui précèdent, les variables dites « internes » étaient encore absentes à ce stade. Il restait à les caractériser pour chacun des quatre scénarios globaux. Lors de la cinquième étape de l'étude prospective, les réunions du GSR et de l'Équipe de Recherche ont donc analysé le contenu des quatre scénarios pour en dégager les conséquences logiques en termes de pauvreté, précarité, exclusion sociale et inégalités socio-économiques. Les valeurs des variables « internes » du système ont ainsi été déterminées. Pour chacun des quatre scénarios globaux, un rapport intermédiaire remis à l'IWEPS présentait de façon structurée (tableau) l'hypothèse d'évolution retenue pour chacune des 19 variables (permettant une lecture transversale des scénarios, variable par variable). Il proposait aussi une première narration des quatre scénarios et un titre pour chacun d'eux.

Restait à compléter chacun des quatre scénarios en termes de *responses* ou réponses apportées, c'est-à-dire d'actions possibles des pouvoirs publics ou de la société civile en vue de réduire ou contrôler les problèmes posés. Ce travail a été réalisé, toujours de façon participative et en respectant scrupuleusement la cohérence interne de chacun des scénarios, lors de la sixième et ultime étape de l'étude. Des relectures visant à valider la cohérence de chacun des quatre scénarios dans leur version parachevée ont enfin été effectuées. Les scénarios exposés *infra* dans le présent rapport synthétique correspondent au résultat finalisé de cette étape de travail.

1.8. Une mise en récit pour nourrir le débat public

Vu leur densité conceptuelle, les scénarios prospectifs élaborés demeureraient toutefois peu accessibles aux personnes n'ayant pas participé à l'étude. En vue de les transcrire sous une forme appropriable, l'Équipe de Recherche, en concertation avec l'IWEPS, a fait appel à un service de communication professionnel avec le mandat de mettre les scénarios en récits vulgarisés. Ainsi un support de diffusion large¹⁰ présente-t-il chacun d'entre eux sous la forme de vécus et de témoignages fictionnels de Wallon-ne-s confrontés à la pauvreté en 2040. Hormis ces incarnations, des infographies visent à aider le lecteur à appréhender les spécificités du scénario concerné.

Bien entendu, les scénarios ne prétendent pas refléter fidèlement ce que sera la Wallonie en 2040. Individuellement cohérents et mutuellement contrastés, ce sont des idéaux-types qui peuvent sembler caricaturaux mais qui sont illustratifs de l'évolution combinée des variables composant le système prospectif. En outre, rappelons-le, il n'est pas question de prédiction ; le futur n'est pas à découvrir mais à construire. Les scénarios ont pour objectif de mettre en lumière les risques et les opportunités susceptibles de se présenter à la société wallonne dans les années à venir. Ils identifient des enjeux et invitent à décider d'une orientation pour l'action. Certains verront, dans l'un ou l'autre de ces scénarios, des accents tendanciels, c'est-à-dire qu'ils y identifieront la poursuite des tendances actuelles, si l'on ne change rien. D'autres seront tentés de percevoir l'un d'entre eux comme plus souhaitable que les autres, de leur point de vue. En fait, ces scénarios ont vocation à stimuler le débat sur l'évolution de la pauvreté en Wallonie. Cette étude prospective n'a pas eu d'aboutissement normatif. Ni l'IWEPS ni les parties prenantes au projet n'avaient la légitimité pour ce faire. Les décideurs, les mandataires politiques et les acteurs sociaux sont invités à s'emparer des quatre scénarios en vue de préparer l'avenir de la région. L'initiateur et les auteurs de l'étude les mettent à leur disposition en annexe au présent rapport de synthèse.

¹⁰ Quatre scénarios pour la Wallonie en 2040. A partir de l'Etude prospective : Pauvreté, précarité et exclusion socio-économique en Wallonie : quels futurs possibles ?, IWEPS, décembre 2017.

2. Présentation des scénarios d'évolution

2.1. Préambule

Nous formulons ici des remarques générales concernant le traitement de certaines variables dans les scénarios.

Tout d'abord, il convient de souligner le fait que la méthode participative et inductive de création des scénarios rend possible l'existence d'hypothèses d'évolution semblables pour l'une ou l'autre variable d'un scénario à l'autre. Autrement dit, les scénarios sont contrastés au niveau global mais pas nécessairement et systématiquement dans toutes leurs dimensions.

Ensuite, on pourrait s'étonner qu'une variable comme le PIB ne figure pas explicitement dans tous les scénarios mais ne soit mentionné que dans l'un ou l'autre. On aura pu se rendre compte que la croissance économique est absente du système prospectif, que ce soit à titre de *driver*, de *pressure* ou même de *state*. En fait, il serait parfaitement imaginable que le niveau absolu du PIB wallon soit identique dans les quatre scénarios. Après tout, le PIB belge était dans les années 60 largement inférieur à ce qu'il est aujourd'hui, et pourtant la pauvreté et l'exclusion y étaient bien plus faibles que de nos jours. Cela illustre le fait que, contrairement à ce qu'affirme la théorie dite du « ruissellement », le lien entre croissance économique et pauvreté est loin d'être direct ou immédiat. Ce qui importe est bien davantage le « pacte » social autour de la répartition de la valeur ajoutée et de la charge fiscale entre classes de revenus, que quelques pourcents en plus ou en moins de croissance du PIB.

La démographie, dans ses aspects dits « naturels » par les démographes (c'est-à-dire tout ce qui ne concerne pas les migrations, bien que mentionnée ici ou là et présente dans les *drivers* (mais agglomérée avec d'autres variables dans les micro-scénarios) ne nous a pas paru induire des conséquences suffisantes en termes de pauvreté, du moins dans les limites des variations que l'on peut raisonnablement penser qu'elle connaîtra d'ici 2040, pour faire l'objet d'un commentaire systématique. Dans tous les cas, le vieillissement continuera sa progression et la taille des ménages ne devrait pas se modifier au point d'infléchir sensiblement les trajectoires impulsées par les autres variables, du moins dans une approche aussi agrégée que celle adoptée ici.

2.2. Scénario d'évolution n°1 - *Light State for Winners*

Selon ce scénario, en 2040, le pouvoir public s'est mis en retrait dans de nombreux domaines. L'économie s'est affranchie des codes des classes socioculturelles supérieures et fait primer la compétence intrinsèque et les talents de l'individu, ce qui rend possible la mobilité sociale. En pratique toutefois, dans un environnement très compétitif, ce sont les plus adaptés qui gagnent. Les emplois sont précaires. La

société wallonne est dès lors marquée dans les faits par un niveau d'inégalités socio-économiques et un taux de pauvreté assez élevés. Des filets minimaux d'assistance sociale sont organisés. Par rapport à 2017, ce scénario a des accents tendanciels si l'on envisage la Wallonie comme une région dans la mondialisation libérale.

Situation en 2017¹¹

En 2017, dans beaucoup de pays (monde anglo-saxon, ex-pays soviétiques...), la société valorise la « réussite » individuelle. Celle-ci vise l'obtention de l'aisance matérielle et/ou de la reconnaissance sociale comme récompenses de dons, compétences, connaissances, capital humain et de traits de caractère (courage, volonté, détermination) purement individuels. Beaucoup d'états et régions sont organisés sur ce principe pour que ces « moyens de production » trouvent leur « juste » récompense. Aux niveaux belge et wallon, par contre, l'égalitarisme demeure la référence politique et symbolique principale, même si la capacité du système à traduire cette valeur forte en résultats concrets (en matière d'égalité des chances, de santé, de (re)distribution des revenus...) diminue. L'important pour une société égalitariste n'est pas (nécessairement) que le gâteau s'accroisse mais qu'il soit équitablement partagé, or cela même est de moins en moins le cas. Sur le plan économique, on observe que les échanges internationaux occupent une part importante des relations commerciales des régions européennes, et donc de la Wallonie. Cette mondialisation se développe dans un environnement de dérégulation et d'ouverture croissante des échanges, la capacité des entités nationales à s'assurer les recettes fiscales nécessaires et à imposer leurs propres préférences réglementaires s'affaiblit. D'un point de vue démographique, on assiste à un vieillissement fort de la population qui n'est pas compensé par les flux migratoires qui restent très encadrés (même si le système demeure impuissant à empêcher l'immigration clandestine). Vu la relative fermeture des frontières aux personnes (contrairement aux biens et services), une partie de l'immigration se vit dans la clandestinité. Quant à l'action publique en matière sociale, elle obéit à un référentiel dominé par la notion d'activation. Pour l'essentiel, les moyens d'action doivent aller vers la (re)mise au travail (via la formation, l'activation de l'allocation de chômage, des contrôles plus stricts et un accompagnement supposé être soutenant et capable d'orienter valablement). L'emploi est l'*alpha* et l'*oméga* des politiques publiques.

Durant les années qui suivent 2017, sous l'impulsion de victoires électorales répétées de certains partis politiques, victoires indicatrices de mouvements plus profonds dans l'opinion publique et les modèles culturels, la Belgique prend la forme d'un État fédéral *a minima*, quasiment confédéral, soit par transfert constitutionnel de compétences (par exemple : la santé, le droit à l'intégration sociale...), soit par des changements de règles fédérales qui *de facto* défavorisent la Wallonie, voire par les deux voies. La Belgique adapte plus clairement et plus explicitement encore le référentiel individualiste et assume le credo néo-libéral en vigueur dans de nombreux pays, comme l'attestent, par exemple, de nouvelles restrictions en matière d'allocations sociales. La plupart d'entre elles sont désormais limitées dans le temps. On assiste à un retrait des gouvernements d'un certain nombre de leurs domaines d'action. La société civile s'autonomise dans ces champs d'action délaissés par l'État (au sens large). Le vieillissement de la population reste une tendance importante ; ses conséquences, notamment financières, sont largement supportées par les personnes âgées elles-mêmes et leurs proches.

Nous sommes maintenant en 2040. La réussite individuelle reste fortement valorisée. D'un point de vue économique, la mondialisation se développe toujours dans un environnement de dérégulation. Au niveau wallon, la région est devenue un large territoire intelligent et connecté. Les services publics réduits au minimum sont largement informatisés, si pas robotisés. La participation citoyenne a aussi évolué

¹¹ Ce descriptif de la situation de départ, en 2017, est commun aux quatre scénarios.

grâce au mouvement de la numérisation. Les communes, en particulier, recourent à de multiples applications pour stimuler l'implication de leurs citoyens dans la vie locale. Un des effets visés est d'alléger la tâche des pouvoirs publics (par exemple en matière de sécurité). Bien que la Wallonie ait développé les activités liées au numérique, les retombées économiques ne profitent que partiellement à sa propre population ; une partie de la valeur ajoutée est captée par des acteurs économiques extérieurs à la région.

L'enseignement s'est adapté à la croissance du numérique par l'inscription, dans les programmes d'études primaires et secondaires, des compétences en technologies de l'information et de la communication comme compétences majeures. Partant d'une situation de quasi-marché, par la mise en concurrence renforcée des écoles et des centres de formation, l'enseignement obéit de plus en plus à une logique de privatisation. La marchandisation des filières d'enseignement et de formation est devenue la norme en 2040. L'accent est mis sur les langues ainsi que sur le déploiement considérable des formations payantes à distance (type MOOC – *Massive Open Online Course*¹²). À côté de cela, des initiatives de type « école de codage gratuite¹³ », financées par les entreprises, se sont aussi multipliées dans différents secteurs et pour différents métiers, pour générer les compétences recherchées par les entreprises.

En 2040, l'emploi wallon, dans une société de services, est tout entier soumis à la norme de flexibilité, une norme qui s'est progressivement installée depuis le début du XXIème siècle. La classe des travailleurs dits « serviles » est la plus importante et occupe des emplois saisonniers ou temporaires. Ces emplois précaires sont disponibles en nombre et sous de multiples formes (intérim, contrats zéro heure, ubérisation, *workfirst*, commerce de soi, porteurs de multi-activités...).

En 2040, la Wallonie n'a pas réussi à rattraper (suffisamment) son retard par rapport au reste du pays et continue donc à stagner dans la partie inférieure du « classement » européen. La fin progressive des « transferts » Nord-Sud dans le cadre de la régionalisation se traduit par un appauvrissement socio-économique relatif (mesuré par le PIB par tête).

Dans ce système, les assurances de sécurité sociale sont calculées au plus juste et continuent à être articulées autour des catégories « ménage », « isolé » et « cohabitant ». Pour « protéger » les petits revenus, la mesure phare est l'impôt négatif. C'est le dispositif central de redistribution des revenus ; mais il est peu ambitieux. Il concerne donc les ménages (comme unité fiscale et comme unité de redistribution des revenus) et offre aux citoyens un socle de ressources minimales. Mais c'est supposé suffisant pour écarter le risque de contestation du système. Ce dispositif assure juste la survie des Wallons les moins bien nantis, qui exercent ainsi une pression concurrentielle sur les autres. Envisagée dans sa globalité, la classe économiquement défavorisée apparaît donc comme une catégorie de citoyens

12 Cours en ligne ouverts à tous prodigués par des universités ou centres d'enseignement, généralement à titre gracieux, pour l'heure.

13 Institution d'enseignement de l'informatique (et plus particulièrement de la programmation des ordinateurs) ouverte à tous (sans condition de diplôme préalable), financée par une ou plusieurs firmes privées (généralement du secteur des NTIC) afin de se procurer les compétences nécessaires à leur développement.

dont l'état de précarité ou de pauvreté remplit une certaine « fonction » au sein de la société wallonne.

Cette réorientation de la protection sociale est renforcée par un programme de *workfare* obligatoire visant une meilleure intégration des personnes de *facto* exclues du marché du travail. Les travailleurs sociaux (employés majoritairement par les principales sociétés d'intérim) accompagnent et orientent les personnes sans emploi.

On observe une diminution relative du pouvoir d'achat, liée au fait que le nombre de personnes vivant seules est en constante progression. En effet, en 2040, les isolés constituent une proportion considérable des ménages wallons. Comme la proportion de personnes isolées s'accroît, on peut considérer l'individu comme étant la première victime de la précarité et de la pauvreté. En outre, l'acte de consommer est, comme il l'est depuis de nombreuses années maintenant, valorisé en tant que tel, notamment pour son rôle de marqueur social. La consommation passe de façon prioritaire par l'achat des produits et services, acquis à titre privé.

Dans ce contexte économique concurrentiel et à faible intervention publique redistributive, disposer d'un emploi ne prémunit pas nécessairement de la précarité ; travailler n'est plus synonyme d'intégration socio-économique. En cas de revenus insuffisants ou d'absence de patrimoine, on est particulièrement exposé. La précarité et la pauvreté menacent prioritairement les citoyens wallons « moins performants » : personnes peu qualifiées, fragiles, âgées, malades ou handicapées. En revanche, les personnes appartenant à des minorités ethniques sont, tendanciellement, moins discriminées qu'il y a quelques décennies. Les minorités sont formellement plus protégées qu'avant contre les discriminations, même si les pratiques évoluent plus lentement que les normes légales.

La réalité sur le terrain montre le retour de la misère pour les publics cibles les plus exposés. Le manque de revenus s'accompagne d'isolement, de précarité énergétique et de mauvaises conditions de logement. Les personnes en situation de pauvreté subissent véritablement des multi-exclusions : leur existence sociale est affectée dans ses différentes dimensions. Elles éprouvent de grandes difficultés à inverser la vapeur et à sortir de la pauvreté. En théorie, le modèle socio-économique qui prévaut offre beaucoup de souplesse en termes de carrière. Par exemple, d'un point de vue normatif, on peut rebondir après une faillite personnelle ; rien ne l'empêche... Mais hormis les mentalités favorables, peu de support extérieur y contribue, à l'exception du travail d'accompagnement social presque entièrement privatisé.

Il y a en fait davantage d'inégalités que 25 ans plus tôt. Leur fondement a évolué : le mérite et les capacités innées ont remplacé le capital socioculturel et l'origine ethnique en tant que critères centraux. On observe moins de discriminations et plus d'égalité des chances ; mais cela se traduit en pratique par une transformation et un accroissement des inégalités effectives.

En guise de réponse à ces enjeux, et au vu des difficultés de fonctionnement (retards dans les ajustements de revenus, situations personnelles et de ménage trop fluctuantes, dépenses administratives élevées...) et du manque d'efficacité et d'efficacités de l'impôt négatif, le projet de remplacer les versements *ex-post* (à savoir la logique même de l'impôt négatif) par un versement inconditionnel *ex-ante* s'est progressivement imposé. L'Etat fédéral s'oriente donc vers un revenu de base

que les Régions pourront compléter par d'autres aides (pour autant qu'elles en aient les moyens).

Mais fondamentalement, la logique de fonctionnement du *Light State for Winners* reste une logique de responsabilisation des individus dans leur « réussite » ou simplement dans leur volonté et leur capacité de décrocher un job. Trop de personnes restent donc au bord du chemin. Alors que de nombreuses structures financées par la collectivité voient leurs moyens d'action diminuer, des démarches associatives (par exemple des mutuelles - ce qu'il en reste en tout cas -, des associations locales, etc.), citoyennes, d'entreprises et de fondations privées, se mettent en place ou déploient leur action pour aider, de multiples manières, les personnes en difficultés. Il s'agit d'écoles de devoirs, de formations, de soutien psychologique, d'aides diverses (domaine alimentaire, soins de santé, logement, mobilité...), etc. Ces apports sont, pour diverses raisons, d'importance inégale d'une sous-région à l'autre, d'une commune à l'autre, d'un quartier à l'autre.

Synthèse du scénario

En termes de publics touchés par la pauvreté et de réponses apportées

Les pauvres sont essentiellement les personnes qui, par manque de capitaux de façon générale mais surtout de capital humain individuel, ne « trouvent pas leur place » dans une société très compétitive ou ne s'y insèrent que par le biais d'emplois de faible qualité.

La « réponse » principale est l'octroi d'un revenu de base faible, pour « solde de tout compte », donné par le Fédéral, à charge pour les Régions qui le souhaitent et en ont les moyens de le compléter par d'autres aides ; les initiatives « privées » et associatives se mobilisent pour suppléer l'action publique là où elle est défaillante ou se contracte.

2.3. Scénario d'évolution n°2 - État social actif 2.0

Selon ce scénario, à connotation tendancielle, la Wallonie de 2040 apparaît façonnée par des politiques qui se sont renouvelées de manière assez similaire depuis le début des années 2000. Des éléments forts comme le développement de l'industrie de pointe ou l'essor de la consommation collective la caractérisent. Acteurs publics et privés, parfois en partenariat, assurent une offre de services dans des domaines fondamentaux comme le logement ou les transports. La population ne bénéficie pas de manière uniforme des progrès économiques, loin s'en faut. On assiste à une dualisation assez nette. Le chômage de masse persiste à côté d'un volume restreint d'emplois de qualité. L'État social actif s'est lui aussi réinventé sans changer de nature. Dans une société valorisant l'excellence et l'efficacité, les inégalités et la pauvreté se fondent plus que jamais sur les critères socioculturels.

Situation en 2017¹⁴

En 2017, dans beaucoup de pays (monde anglo-saxon, ex-pays soviétiques...), la société valorise la « réussite » individuelle. Celle-ci vise l'obtention de l'aisance matérielle et/ou de la reconnaissance sociale comme récompenses de dons, compétences, connaissances, capital humain et de traits de caractère (courage, volonté, détermination) purement individuels. Beaucoup d'états et régions sont organisés sur ce principe pour que ces « moyens de production » trouvent leur « juste » récompense. Aux niveaux belge et wallon, par contre, l'égalitarisme demeure la référence politique et symbolique principale, même si la capacité du système à traduire cette valeur forte en résultats concrets (en matière d'égalité des chances, de santé, de (re)distribution des revenus...) diminue. L'important pour une société égalitariste n'est pas (nécessairement) que le gâteau s'accroisse mais qu'il soit équitablement partagé, or cela même est de moins en moins le cas. Sur le plan économique, on observe que les échanges internationaux occupent une part importante des relations commerciales des régions européennes, et donc de la Wallonie. Cette mondialisation se développant dans un environnement de dérégulation et d'ouverture croissante des échanges, la capacité des entités nationales à s'assurer les recettes fiscales nécessaires et à imposer leurs propres préférences réglementaires s'affaiblit. D'un point de vue démographique, on assiste à un vieillissement fort de la population qui n'est pas compensé par les flux migratoires qui restent très encadrés (même si le système demeure impuissant à empêcher l'immigration clandestine). Vu la relative fermeture des frontières aux personnes (contrairement aux biens et services), une partie de l'immigration se vit dans la clandestinité. Quant à l'action publique en matière sociale, elle obéit à un référentiel dominé par la notion d'activation. Pour l'essentiel, les moyens d'action doivent aller vers la (re)mise au travail (via la formation, l'activation de l'allocation de chômage, des contrôles plus stricts et un accompagnement supposé être soutenant et capable d'orienter valablement). L'emploi est l'alpha et l'oméga des politiques publiques.

Durant les années qui suivent 2017, les niveaux fédéral et régional entrent en tensions en raison d'opinions publiques et de gouvernements aux orientations politiques et sociétales très différentes : une hyper droite dirige le niveau fédéral alors qu'une gauche *soft* tient les rênes de la Wallonie. En conséquence, l'action de la Région wallonne consiste en quelque sorte, mais dans d'étroites limites, à corriger les conséquences économiques et sociales au niveau régional des politiques adoptées aux niveaux européen et belge. La politique migratoire reste une compétence fédérale. Dans un but de compétitivité, une politique d'accueil de profils choisis d'immigration est mise en place, dont profite un peu la Wallonie. La multiplication de scandales sanitaires et sociaux, comme de nombreuses délocalisations, ont finalement – et dans la douleur – amené plusieurs États européens fondateurs à prôner une plus grande régulation multilatérale des échanges internationaux et le renforcement de régulations dans divers domaines. Mais, même si cela élargit un peu les marges de manœuvre d'un gouvernement régional plutôt ancré à gauche, l'insertion dans la mondialisation est à peine ralentie.

Nous sommes maintenant en 2040. La réussite personnelle vient sanctionner moins l'initiative strictement individuelle que l'intégration harmonieuse dans les structures publiques ou privées hiérarchisées au sein desquelles s'effectue la coopération sociale. Les gratifications dépendent de l'importance de l'apport individuel au bon fonctionnement de l'ensemble et les rémunérations sont donc proportionnelles aux responsabilités et au rang dans la hiérarchie. On considère comme inévitable que le progrès laisse une certaine proportion de la population sur le côté. D'un point de

¹⁴ Ce descriptif de la situation de départ, en 2017, est commun aux quatre scénarios. Nous le reproduisons pour faciliter une lecture autonome de chaque scénario.

vue économique, les échanges internationaux continuent à occuper une part importante des relations commerciales de la Wallonie. Le référentiel d'action de l'État est tout entier sous-tendu par l'activation et accorde une place centrale à l'individu doté de capitaux ou d'actifs qui lui permettent d'agir, d'être acteur de sa vie, d'être entrepreneur de soi.

La Wallonie a connu le développement de nombreux services par le moyen des TIC mais sans cohérence entre eux et sans adéquation avec le niveau d'accessibilité de la population. Les TIC sont devenues le moyen dominant d'accéder aux services privés ou publics, sans que les voies classiques aient totalement disparu. Celles-ci sont cependant plus difficiles d'accès et pénalisent les usagers qui y ont recours. On note une fracture numérique persistante en ce qui concerne les démarches pointues ou exigeantes. L'enseignement est invité à faire beaucoup avec peu. Dans un contexte de restriction budgétaire pérennisée, les politiques publiques privilégient toujours les outils de ce qu'on nommait au début du siècle le « Nouveau Management Public » pour accroître l'efficacité des systèmes d'enseignement et de formation (indicateurs PISA, taux d'insertion des formations professionnelles, etc.). Le travail collaboratif des enseignants est, en 2040, imposé sans que de réels moyens supplémentaires ne soient alloués.

En 2040, suite à plusieurs décennies d'impulsions du gouvernement en vue du développement de pôles d'excellence, une reconversion économique de la Wallonie s'est opérée vers une industrie technologique de pointe, dans des secteurs comme les communications, la robotique, l'aéronautique, l'armement ou encore la pharmacologie ; d'autres simili pôles se sont développés en matière de soins aux personnes âgées ou de mobilité intelligente. Les deux dernières décennies ont été le théâtre d'un redéploiement du secteur secondaire et d'une revalorisation des métiers techniques. Malgré cela, le plein emploi n'est pas atteint ; il subsiste un chômage qui reste élevé et on ne compte en fait qu'un petit nombre d'emplois de qualité. C'est à un développement à deux vitesses que l'on assiste donc : un secteur technologique de pointe à forte valeur ajoutée mais offrant peu d'emplois cohabite avec des secteurs, comme les services, dans lesquels la précarité est la règle.

Ce constat fait pour l'emploi est transférable à l'ensemble de la situation socio-économique en Wallonie. En effet, si les indicateurs socio-économiques comme le PIB/tête ou le revenu/tête augmentent progressivement, la dualisation se renforce et une large partie de la population ne profite pas ou relativement peu du développement économique. En outre, les conditionnalités dans l'octroi des prestations sociales sont renforcées ; ces décisions sont prises au niveau fédéral mais s'appliquent à la Wallonie. Après des périodes qui sont variables d'un secteur social à l'autre, les prestations de sécurité sociale sont remplacées par des interventions de nature assistancielle.

Au cours des dernières années, pour des raisons environnementales et culturelles, le modèle du matérialisme possessif a été fortement remis en question et des formes alternatives de consommation se sont développées. De ce fait, malgré l'augmentation du nombre d'adultes isolés, le coût de la vie (relatif) a quelque peu baissé en Wallonie, grâce aussi à des investissements massifs dans le logement et la mobilité, investissements voulus par les gouvernements successifs et rendus possibles, malgré les contraintes budgétaires, parce que partiellement financés par les bénéficiaires. La part de la consommation individuelle a régressé au profit de

consommations collectives dans des secteurs comme le logement, l'énergie, la mobilité, où l'offre de services collectifs publics ou privés remplace les solutions individuelles basées sur la propriété privée. L'État et les collectivités locales sont devenus les pourvoyeurs de biens les plus importants dans ces domaines. Des entreprises privées visant le profit et des coopératives sont aussi acteurs dans ce champ. La complémentarité des optiques et la cohabitation de ressources marchandes et non marchandes se justifient dans une optique de rentabilité et d'efficacité optimisées.

L'accès aux biens et services de consommation fondamentaux, dont le logement, peut être problématique pour les personnes à revenus modestes mais qui n'appartiennent pas aux strates les plus pauvres (quant à elles ciblées par les mesures d'aide au logement), ainsi que pour les habitants des campagnes. En fait, le lieu de vie est déterminant. Les privations, comme la pauvreté, sont plus rurales qu'urbaines, en raison du moindre accès à l'offre collective (notamment marchande), qui délaisse les campagnes (territoire non rentable pour les opérateurs d'internet, de transports...). Par ailleurs, le modèle reproduit les inégalités socio-économiques et surtout socioculturelles, éducatives. Parmi les facteurs de précarité et de pauvreté, le niveau d'éducation est essentiel. Le poids du capital culturel est plus important que celui du capital économique. Sont pauvres et précaires les groupes sociaux non pourvus d'un niveau d'instruction - et plus généralement d'un capital socioculturel - élevé. L'élite accapare les positions (professionnelles) valorisées.

Les inégalités se sont creusées de façon progressive au cours des dernières décennies. Cette détérioration continue (et donc, d'une certaine manière, douce), amorcée au tournant du siècle, a débouché sur une dualisation à présent très nette. Les pôles se creusent encore, du fait des écarts de ressources qui continuent à s'accroître entre les riches et les pauvres. Cette dernière catégorie enfle progressivement.

Pour les Wallons concernés, les exclusions sévissent de manière partielle et diversifiée. Elles sont plus prononcées au plan socioculturel (culture, positions et activités valorisantes, etc.) qu'au plan des consommations de biens et services de base. Un panier de bien minimal est assuré à toute la population (logique « suffisantiste »), mais au-delà de ce socle, les inégalités peuvent se développer. Les conditionnalités sont renforcées pour l'accès aux prestations sociales. Le poids du déterminisme est élevé, structurant. L'idéal professionnel est la carrière plane, sans à-coups et à faible mobilité, mais avec une certaine sécurité. Si les plus privilégiés bénéficient ainsi d'une assez bonne sécurité d'existence, il n'en va pas de même pour les autres. Corrélativement, une fois tombé dans la pauvreté, il est extrêmement difficile d'en sortir.

L'approche prédominante au niveau de l'Etat fédéral et des Régions en matière de lutte contre la pauvreté consiste essentiellement à permettre aux plus précaires d'accéder aux biens et services essentiels que sont le logement, l'énergie, le transport et la santé, et cela au moyen d'une politique tarifaire qui prend en compte les revenus des usagers. Ce système est une réponse qui permet d'éviter que les plus démunis se trouvent exclus de certaines consommations essentielles. En Wallonie, on ne se contente cependant pas de cette approche minimaliste, « suffisantiste ». Même si l'Etat fédéral se satisfait de programmes de *workfare* très forcé pour les chômeurs ou autres allocataires en fin de droits, la Région s'emploie à aider les

collectivités locales à lutter contre la précarité au moyen d'emplois subventionnés et par la péréquation des ressources entre les différents CPAS. Les pouvoirs locaux et les associations sont également soucieux de lutter contre les inégalités en s'attaquant à la source du problème : les inégalités dans l'accès à l'éducation et à la culture, qui s'installent dès la petite enfance. Les écoles de devoir, cours d'alphabétisation, sessions d'initiation aux TIC et autres initiatives de ce type se multiplient. Cependant, en cette matière comme dans le domaine de l'accès aux services collectifs à bon marché et en quantité suffisante, le gros problème reste les différences entre zones urbaines et zones rurales (ces dernières étant moins bien loties en commodités et infrastructures alors qu'elles accueillent pourtant une population globalement plus nécessiteuse car ne disposant pas du pouvoir d'achat suffisant pour résider en ville).

Synthèse du scénario

En termes de publics touchés par la pauvreté et de réponses apportées

Les pauvres habitent plutôt à la campagne qu'à la ville ; le poids du capital culturel est plus important que celui du capital économique au sens strict. Sont pauvres et précaires les groupes sociaux non pourvus d'un niveau d'instruction (marqué essentiellement par le diplôme) - et plus généralement d'un capital socioculturel – élevé.

La principale « réponse » au niveau national se focalise sur les plus précaires auxquels elle ne propose qu'un programme de workfare très forcé et un accès possible aux soins de santé, tandis que la Région wallonne développe un programme d'emplois aidés et d'accès à des consommations essentielles pour les plus pauvres.

2.4. Scénario d'évolution n°3 - Solidarité.com

Selon ce scénario, en 2040, la Wallonie a accompli un renversement très substantiel par rapport aux tendances des années 2000-2010. Dans un contexte d'évolution notable de la ligne politique des institutions internationales à l'échelle européenne et mondiale, dans le sens de davantage de régulation et d'égalité entre les personnes, la Région a misé sur l'économie technologique et l'emploi de qualité. La reprise économique - essentiellement urbaine - s'accompagne d'un investissement dans l'enseignement, le numérique, ou encore les services collectifs essentiels (mobilité, logement, etc.), dans l'intérêt fondamental des citoyens. Le courant néo-social-démocrate qui s'affirme prévoit un système assurantiel inclusif. Seuls des profils spécifiques demeurent en marge de la vie socio-économique et/ou de la citoyenneté. Le système vise à les (ré)intégrer. C'est un scénario de rupture qui s'est produit, qui paraissait très peu réaliste à peine 10 ou 15 ans auparavant.

Situation en 2017¹⁵

En 2017, dans beaucoup de pays (monde anglo-saxon, ex-pays soviétiques...), la société valorise la « réussite » individuelle. Celle-ci vise l'obtention de l'aisance matérielle et/ou de la reconnaissance sociale comme récompenses de dons, compétences, connaissances, capital humain et de traits de caractère (courage, volonté, détermination) purement individuels.

¹⁵ Ce descriptif de la situation de départ, en 2017, est commun aux quatre scénarios. Nous le reproduisons pour faciliter une lecture autonome de chaque scénario.

Beaucoup d'états et régions sont organisés sur ce principe pour que ces « moyens de production » trouvent leur « juste » récompense. Aux niveaux belge et wallon, par contre, l'égalitarisme demeure la référence politique et symbolique principale, même si la capacité du système à traduire cette valeur forte en résultats concrets (en matière d'égalité des chances, de santé, de (re)distribution des revenus...) diminue. L'important pour une société égalitariste n'est pas (nécessairement) que le gâteau s'accroisse mais qu'il soit équitablement partagé, or cela même est de moins en moins le cas. Sur le plan économique, on observe que les échanges internationaux occupent une part importante des relations commerciales des régions européennes, et donc de la Wallonie. Cette mondialisation se développant dans un environnement de dérégulation et d'ouverture croissante des échanges, la capacité des entités nationales à s'assurer les recettes fiscales nécessaires et à imposer leurs propres préférences réglementaires s'affaiblit. D'un point de vue démographique, on assiste à un vieillissement fort de la population qui n'est pas compensé par les flux migratoires qui restent très encadrés (même si le système demeure impuissant à empêcher l'immigration clandestine). Vu la relative fermeture des frontières aux personnes (contrairement aux biens et services), une partie de l'immigration se vit dans la clandestinité. Quant à l'action publique en matière sociale, elle obéit à un référentiel dominé par la notion d'activation. Pour l'essentiel, les moyens d'action doivent aller vers la (re)mise au travail (via la formation, l'activation de l'allocation de chômage, des contrôles plus stricts et un accompagnement supposé être soutenant et capable d'orienter valablement). L'emploi est l'alpha et l'oméga des politiques publiques.

Durant les années qui suivent 2017, une accumulation de catastrophes sociales et sanitaires déclenche une véritable prise de conscience, traduite concrètement par le retour à des valeurs plus égalitaristes et par une réhabilitation significative de l'action publique. Les différents niveaux de pouvoir, européen, fédéral, régional, s'alignent ou se réalignent sur un référentiel d'action publique néo-social-démocrate. Dans ce cadre, les politiques menées depuis les années 1980 sont profondément remises en cause. En conséquence, en 2040, une approche égalitariste et solidaire s'est progressivement (ré)imposée en Europe, replaçant la lutte contre les inégalités au cœur des préoccupations de l'action publique. Contrairement à ce qu'a connu l'Europe au début des années 2000, le partage du gâteau devient une préoccupation aussi centrale que la poursuite de sa croissance, de toute manière ralentie et envisagée de façon raisonnée du fait d'une réelle prise en compte des limites écologiques. Dans ce cadre, les échanges internationaux continuent certes à occuper une part importante des relations commerciales de la Wallonie, mais ils sont plus régulés : socle fiscal commun pour l'impôt des sociétés, harmonisation des cotisations sociales pour les travailleurs « détachés » (au demeurant moins nombreux), régulations financières, droits de douane CO₂ compensatoires à l'importation prélevés au niveau de l'Union européenne, etc. Le rôle de l'État s'est renforcé dans une logique de cogestion des supports institutionnels avec les acteurs clés de la société civile (secteur associatif, syndicats, mutuelles, etc.). L'individu occupe une place centrale, dans ce modèle, sans que l'impasse soit faite sur les supports institutionnels dans lesquels celui-ci s'inscrit. En d'autres termes, la responsabilité collective est reconnue.

Les personnes âgées bénéficient d'une assurance-autonomie à un niveau généralement satisfaisant. En matière de flux migratoires, l'Europe a reconnu l'échec de l'approche défendue durant les années 2010 à 2020 et a rouvert le continent aux flux migratoires, certes plutôt de nature économique. La Wallonie, comme les autres régions de l'Union Européenne, accueille chaque année un certain quota de migrants, défini par l'Union.

Au niveau régional, la Wallonie est maintenant un large territoire intelligent et connecté. La plupart des services publics sont numérisés. La participation citoyenne est également digitalisée. L'enseignement a permis à la plupart de ses bénéficiaires de s'intégrer à ce nouvel espace digital. L'enseignement, principalement public,

s'est orienté sur l'objectif d'épanouissement des jeunes. L'école de 2040 vise notamment à permettre à chaque élève de se réaliser dans sa vie adulte en tant que citoyen.

D'un point de vue économique, en 2040, la Wallonie a réussi une reconversion dans l'industrie technologique de pointe, dans les secteurs des communications, de la robotique, de l'aéronautique, de la pharmacologie, etc., tout en dopant l'activité dans des secteurs plus traditionnels mais renouvelés (construction, agriculture, énergie). Cette reconversion a permis un redéploiement du secteur secondaire et une revalorisation des métiers techniques. Les fruits de ce développement économique sont assez bien répartis au sein de l'ensemble de la population. Par ailleurs, l'emploi de qualité est en passe de devenir massivement disponible, avec des contrats qui réalisent un certain équilibre entre flexibilité et sécurité. Le rôle des partenaires sociaux et des intermédiaires du marché du travail est central dans ce modèle : il s'est fondamentalement transformé, passant d'une logique de gestion de stocks (protection des états) à une logique de gestion des flux (organisation des mobilités). De nouveaux acteurs clés se sont enfin imposés sur le marché de l'emploi : groupements d'employeurs, coopératives d'emplois, bassins sectoriels, fédérations professionnelles, collectifs citoyens, etc.

La dernière décennie a été marquée par le retour progressif à une sécurité sociale de même ampleur que celle qui existait avant les années 1980. Elle est bien sûr organisée selon des dispositions modernisées. Le caractère assuranciel s'est vu réaffirmé comme dominant et s'est renforcé (approche par répartition), avec individualisation des prestations sociales (l'individu bénéficiaire étant considéré indépendamment de la composition du ménage dont il fait partie).

L'investissement massif dans le logement (mieux isolé, mieux inséré dans des modes de transport « doux », et dont certaines fonctions sont partagées), dans l'énergie (économies et énergies durables) et dans une production alimentaire locale et durable, a préparé l'installation d'un développement socio-économique équilibré et a largement contribué à une diminution relative du coût de la vie. Ce dernier a également baissé en raison de la stabilisation de la proportion de personnes vivant seules ou dans une famille monoparentale ainsi que d'un renversement des pratiques de consommation, qui n'accordent aujourd'hui plus guère de valeur intrinsèque à l'acte de consommer proprement dit, mais valorisent plutôt les liens sociaux et les échanges humains qui peuvent se produire à l'occasion de ces consommations. La consommation est donc subordonnée à des considérations d'intérêts collectifs et répond à présent à des critères éthiques, sociaux et environnementaux.

L'accès à la citoyenneté est déterminant pour les migrants afin de leur éviter la pauvreté. Il existe une réelle volonté de les intégrer, qui se traduit par une politique de l'accueil (à la fois par besoin et dans une optique intégrative) assez nouvelle par rapport aux anciens modèles sociaux (de la seconde moitié du XX^{ème} siècle). Les migrants restant en attente ou, malgré tout, non éligibles sont en situation de précarité voire de pauvreté.

L'unité sociale concernée par la précarité et la pauvreté est l'individu. Se tenir dans une forme de marginalité assumée, à distance de la société dont on ne partage pas forcément les valeurs, constitue un facteur de précarité. Dans nombre de cas, le système de valeurs des intéressés, différent de celui du système dominant, freine leur intégration. Leur position est d'autant plus « illégitime » qu'ils sont vus comme ne

jouant pas la carte de la citoyenneté. Un individualisme ou, au contraire, un communautarisme exacerbé peuvent constituer un facteur d'exclusion. Le public précaire ou en situation de pauvreté est surtout composé de marginaux (terme générique) : les « tribus », les Roms, les hors citoyenneté, les non connectés... Globalement, la société wallonne ne laisse que peu d'hommes et de femmes sur le bord du chemin ; la pauvreté est réduite à une marge. Le risque de pauvreté est limité. Pour la frange de la population qui est pauvre, les exclusions sont multiples. Elles apparaissent d'autant plus marquées que les intéressés vivent dans une société massivement inclusive (ils en sont d'autant plus marginalisés). Ce système intégratif, qui a réussi à réduire les inégalités, demeure bienveillant envers ceux qu'il pense pouvoir ramener en son sein. L'état ambitionne de les « reconverter ».

En théorie, il existe une réversibilité possible de l'état de précarité et de celui de pauvreté. En pratique cependant, le noyau dur des marginaux est difficile à réintégrer. Il y a donc peu de mouvements d'entrée en pauvreté et de sortie de cet état. La Wallonie de 2040 connaît la mobilité de statut (passage de l'emploi au non emploi, mobilité socioprofessionnelle choisie etc.), mais hors champ de la pauvreté.

S'agissant des réponses aux enjeux qui nous occupent, dans ce scénario « solidariste », la pauvreté individuelle est considérée comme une forme particulière de pathologie dont l'individu ne peut être tenu pour responsable ; mais il lui devient de *facto* impératif de « souhaiter aller mieux ». Le pauvre est considéré comme un inadapté social, voire un malade qu'il convient de guérir ou, à tout le moins, de prendre en charge dans une approche « thérapeutique » globale. Dans cette optique, diverses formes d'« entrepreneuriat moral » se développent, au cœur de l'action publique, afin de débusquer et de combattre l'exclusion jusque dans les moindres recoins du système social. Au niveau fédéral, un programme coordonné de « lutte contre les poches résiduelles de pauvreté » voit ainsi le jour. Sa mise en œuvre en Région Wallonne concerne principalement le secteur (déjà très actif) de la santé mentale et de la lutte contre les assuétudes (alcool, drogues...) : la prise en charge des publics-cibles est organisée selon le modèle bien rôdé du projet thérapeutique en circuits de soins intégrés et suivant le principe clé de gestion participative des structures d'accueil. Quant aux formes communautaires de marginalité (Roms, gens du voyage...), elles font l'objet de programmes participatifs visant sinon l'intégration, du moins une cohabitation considérée comme moins problématique.

Synthèse du scénario

En termes de publics touchés par la pauvreté et de réponses apportées

Globalement, la société wallonne ne laisse que peu d'hommes et de femmes sur le bord du chemin ; la pauvreté est réduite à une marge ; outre les problèmes liés à des problèmes d'ordre psychologique et/ou à des assuétudes qui limitent l'intégration dans la société, il peut exister une forme de marginalité assumée, à distance de la société dont on ne partage pas forcément les valeurs.

Le pauvre étant considéré comme un inadapté social qu'il convient de prendre en charge dans une approche « thérapeutique » globale, diverses formes d'« entrepreneuriat moral » se développent, au cœur de l'action publique, afin de débusquer et de combattre l'exclusion jusque dans les moindres recoins du système social.

2.5. Scénario d'évolution n°4 - Des racines mais pas d'ailes

Selon ce scénario, en 2040, le fatalisme domine face au contexte socio-économique international. La Wallonie, comme d'autres régions d'Europe, se replie sur elle-même. Le niveau duquel les initiatives émanent est en fait celui des sous-régions. Celles-ci valorisent économiquement leur passé, leur patrimoine, au profit principalement d'une certaine élite, et s'organisent autour des structures sociales de proximité traditionnelles. L'inclusion dans un groupe familial ou communautaire est déterminante pour accéder aux emplois et à un revenu, et éviter le risque de pauvreté. Celle-ci s'accompagne de multi-exclusions. Elle frappe surtout les urbains isolés, les travailleurs précaires ou saisonniers, et les étrangers. La société a évolué négativement en termes d'inégalités et de discriminations. Les perspectives de mobilité sociale, et de sortie de l'état de pauvreté pour les personnes concernées, sont particulièrement minces.

Situation en 2017¹⁶

En 2017, dans beaucoup de pays (monde anglo-saxon, ex-pays soviétiques...), la société valorise la « réussite » individuelle. Celle-ci vise l'obtention de l'aisance matérielle et/ou de la reconnaissance sociale comme récompenses de dons, compétences, connaissances, capital humain et de traits de caractère (courage, volonté, détermination) purement individuels. Beaucoup d'états et régions sont organisés sur ce principe pour que ces « moyens de production » trouvent leur « juste » récompense. Aux niveaux belge et wallon, par contre, l'égalitarisme demeure la référence politique et symbolique principale, même si la capacité du système à traduire cette valeur forte en résultats concrets (en matière d'égalité des chances, de santé, de (re)distribution des revenus...) diminue. L'important pour une société égalitariste n'est pas (nécessairement) que le gâteau s'accroisse mais qu'il soit équitablement partagé, or cela même est de moins en moins le cas. Sur le plan économique, on observe que les échanges internationaux occupent une part importante des relations commerciales des régions européennes, et donc de la Wallonie. Cette mondialisation se développant dans un environnement de dérégulation et d'ouverture croissante des échanges, la capacité des entités nationales à s'assurer les recettes fiscales nécessaires et à imposer leurs propres préférences réglementaires s'affaiblit. D'un point de vue démographique, on assiste à un vieillissement fort de la population qui n'est pas compensé par les flux migratoires qui restent très encadrés (même si le système demeure impuissant à empêcher l'immigration clandestine). Vu la relative fermeture des frontières aux personnes (contrairement aux biens et services), une partie de l'immigration se vit dans la clandestinité. Quant à l'action publique en matière sociale, elle obéit à un référentiel dominé par la notion d'activation. Pour l'essentiel, les moyens d'action doivent aller vers la (re)mise au travail (via la formation, l'activation de l'allocation de chômage, des contrôles plus stricts et un accompagnement supposé être soutenant et capable d'orienter valablement). L'emploi est l'alpha et l'oméga des politiques publiques.

Durant les années qui suivent 2017, l'Europe, ainsi que les états qui la composent, se montrent incapables de prévenir ni même de gérer de manière satisfaisante les nombreuses catastrophes sociales et sanitaires auxquelles le continent doit faire face. Au niveau mondial, le centre de gravité économique s'est déplacé vers l'Asie. Cette dernière est de plus en plus présente en Europe par les investissements les plus divers (terres, biens culturels, infrastructures, entreprises...) ainsi que par les biens de consommation technologiques importés. L'Europe bascule dans le fatalisme. La peur et le repli sur soi (économiquement, culturellement...) s'emparent de la plupart des

¹⁶ Ce descriptif de la situation de départ, en 2017, est commun aux quatre scénarios. Nous le reproduisons pour faciliter une lecture autonome de chaque scénario.

états européens et deviennent un des moteurs principaux de l'action. Les institutions européennes se vident petit à petit d'un nombre croissant de leurs prérogatives. Les États membres s'en trouvent également affaiblis, au profit de leurs territoires. Nombre de régions européennes, dont la Wallonie, se replient progressivement sur elles-mêmes et développent un protectionnisme économique, mais également « idéologico-culturel ». Les échanges commerciaux avec l'étranger se réduisent progressivement. Ceux ayant encore cours sont soumis au respect de règles et normes édictées au niveau régional. Au demeurant, les nouvelles classes moyennes des pays ayant émergé au cours des dernières décennies (essentiellement Chine et Inde) constituent une source importante de revenus en tant que touristes (ou investisseurs) attirés par le patrimoine immobilier, naturel et immatériel de la Région. En 2040, la Belgique (comme bien d'autres États européens) a perdu toute confiance dans sa capacité à jouer un rôle sur le plan international ; par contre, elle croit pouvoir reprendre la maîtrise de son évolution à condition de se mettre à l'abri de la compétition internationale et de « cultiver son jardin ». La Région favorise de *facto* une économie de niche basée sur une grande autonomie sous-régionale, assumée par l'action de corps intermédiaires spécifiques rendant possible une gestion locale.

Dans ce contexte, les organismes communautaires (familles, corporations, collectivités culturelles locales...) prennent de plus en plus de poids. La famille, en particulier, redevient un vecteur important de solidarité. On assiste à une augmentation du taux de personnes au foyer. La socialisation des citoyens, dès le plus jeune âge, dans de multiples communautés (sportives, religieuses, culturelles, professionnelles, etc.) constitue un objectif prioritaire. Le rôle des institutions publiques décentralisées au niveau des sous-régions wallonnes a été renforcé. Les Communes et les Provinces tiennent un rôle important. Certaines organisent un Service citoyen à leur échelle locale.

Parallèlement à cela, les mouvements de population à l'échelle internationale se sont intensifiés au fil du temps. En effet, tant la géopolitique toujours instable de vastes régions du monde que l'impact de plus en plus marqué du réchauffement climatique depuis 2020 (sécheresses et inondations majoritairement) ont forcé un nombre croissant de personnes à se déplacer. Les territoires d'attraction tels que l'Europe ont continué à mener une politique de fermeture de leurs frontières extérieures. L'Union européenne ne peut cependant plus s'appuyer sur les états frontaliers pour retenir les personnes souhaitant rejoindre le vieux continent. Les régularisations étant peu nombreuses, la migration sur le sol wallon se vit principalement dans la clandestinité.

Au niveau de l'enseignement, l'alternance est largement répandue au travers de partenariats public-privé. Les métiers techniques, surtout artisanaux et liés à la valorisation du patrimoine, sont promus. Économiquement, la Wallonie s'est orientée vers la production de biens culturels et la patrimonialisation. Concrètement, suite à son déclin industriel et à une longue période de stagnation, la Wallonie s'est reconvertie vers une économie culturelle et patrimoniale, suivant les traces de son passé, revalorisant les vestiges d'un âge glorieux, une nature luxuriante, un cadre où il fait bon vivre, par le développement du tourisme, des centres de loisirs, de la marchandisation de l'art contemporain, etc. Cette reconversion s'est caractérisée par le développement d'une classe de « créateurs » (professionnels de la culture et autres travailleurs au projet), de techniciens et d'artisans qualifiés dans les métiers de l'industrie du luxe, de l'art, de l'hôtellerie, des

loisirs et de l'environnement. Dans les autres secteurs, on trouve quantités d'emplois précaires (intérim, *workfirst*, ubérisation, emplois zéro heure, entreprise et commerce de soi, etc.) et de travailleurs serviles (y compris dans l'agriculture). La croissance de ce modèle est favorisée par l'absence de politique volontariste de régulation du marché du travail (on note une flexibilité accrue sans sécurité).

L'orientation économique prise n'a pas permis à la Wallonie de rattraper son retard par rapport au reste du pays. La région continue à stagner économiquement, en termes relatifs, dans la partie inférieure du « classement » européen. L'implosion de la Belgique fédérale, et donc la fin des « transferts », conduit à un appauvrissement socio-économique (PIB par tête), relatif en tout cas. Ce contexte induit une accentuation de l'activation, généralisée depuis de nombreuses années maintenant, des plus « éloignés » de l'emploi. Les conditionnalités dans l'octroi des prestations sociales sont renforcées. Après des périodes variables d'un secteur à l'autre, les prestations de sécurité sociale sont remplacées par des interventions de nature assistancielle.

Une prise en compte insuffisante, dans les comportements publics (contraintes budgétaires) et privés (manque de moyens pour les ménages modestes et pauvres), des contraintes écologiques – ici et ailleurs – ainsi que des politiques (fiscales et réglementaires) timorées ont progressivement conduit à une augmentation des prix de l'énergie et de l'alimentation supérieure à l'évolution moyenne des prix (et donc des revenus). Les mêmes contraintes ont pesé négativement sur le nombre de logements et la qualité du stock (sauf pour les déciles supérieurs qui ont investi massivement dans leur logement et s'en sortent mieux). La majorité de la consommation se vit dans du « communautarisme marchand », c'est-à-dire que le fournisseur de bien ou de service recherche uniquement le profit et que certains groupes seulement y ont un accès réel. Le fait que la proportion de personnes vivant seules ou dans une famille monoparentale ait augmenté au cours des dernières décennies participe à cette diminution relative du pouvoir d'achat pour les ménages concernés.

La cohésion sociale ne procède pas d'une politique largement inclusive et de péréquation (redistribution de moyens produits au niveau de certaines entités à d'autres entités en ayant besoin). Au contraire, elle est de type fermé, reposant sur des groupes restreints. La notion d'identité wallonne se dilue, remplacée par les différentes identités sous-régionales historiques. Le fait d'être intégré dans une communauté ou une famille est une source de protection (solidarités primaires fortes). Dans le cas contraire, on est plus exposé à la pauvreté. Parmi les facteurs de précarité et de pauvreté, le manque de capital social est sans doute celui qui a le plus de poids. On se situe à cet égard dans une logique conservatrice. Le poids de l'héritage et celui des fractures relationnelles sont lourds de conséquences. L'individualisme (affirmé, comportemental) est une source d'exclusion s'il se traduit par une prise de distance vis-à-vis du groupe, par du non-conformisme. Le ménage est clairement l'unité économique centrale. Les personnes seules sont plus exposées aux risques ; les ménages d'isolés sont ceux dont la situation est la plus précaire.

Les personnes en pauvreté sont principalement celles qui ne bénéficient pas de la protection qu'offre l'inclusion dans les groupes et milieux par lesquels passe l'accès à l'emploi et au revenu ; et elles sont nombreuses, surtout dans les zones urbaines désindustrialisées. Il y a de nombreuses discriminations. Les publics les plus précaires voire pauvres sont les étrangers de migration récente, les travailleurs n'accédant au

mieux qu'à des petits jobs, les urbains isolés. *Grosso modo*, les zones rurales tirent davantage leur épingle du jeu ; leurs atouts sont (re)valorisés (agriculture, aménités paysagères, patrimoines divers) et leurs structures sociales sont plus résilientes, même si les disparités géographiques restent importantes. De surcroît, le fait d'habiter en zone rurale permet à certains ménages d'arriver à une autonomie relative en matière alimentaire et énergétique.

La société wallonne de 2040 se caractérise par une profonde inégalité des chances. Elle ressemble de plus en plus à une société de castes, ou, à tout le moins, d'« états ». L'ascenseur social est bloqué, les situations sociales tendent à devenir irréversibles et à se transmettre de génération en génération.

Dans ce scénario « fataliste », peu de réponses à la problématique de la pauvreté sont à attendre, tant de la part des institutions publiques que de la société civile. Ces réponses sont d'ailleurs difficilement concevables car la pauvreté est ici considérée comme une fatalité. Cependant, face à l'ampleur croissante du phénomène de multi-exclusions, susceptible de menacer à terme l'équilibre fragile du système wallon, les pouvoirs publics développent, selon le modèle du Service citoyen obligatoire, un programme d'insertion par le travail communautaire. Gérés par les Provinces et les Communes, des centres semi-ouverts offrent aux publics en situation d'exclusion l'opportunité de s'insérer localement, par le travail gratuit, au sein de cette « nouvelle » économie dite « de l'enrichissement » (patrimoniale et culturelle).

Synthèse du scénario

En termes de publics touchés par la pauvreté et de réponses apportées

Les pauvres sont essentiellement les personnes qui ne bénéficient pas de la protection qu'offre l'inclusion dans les groupes et milieux par lesquels passe l'accès à l'emploi et au revenu ; et elles sont nombreuses, surtout dans les zones urbaines désindustrialisées.

La réponse principale est la mise en place d'un programme d'insertion par le travail communautaire, plutôt que de programmes d'emploi.

2.6. Conclusion

Ces quatre scénarios d'évolution sont hypothétiques. Ils ne prédisent pas le futur. Celui-ci n'est pas à découvrir mais à construire. Ces scénarios peuvent paraître caricaturaux, car ils visent à mettre en évidence les caractéristiques du fonctionnement d'un système. Ils illustrent les enjeux de notre société par rapport aux décisions qui y seront prises dans les prochaines années. Il s'agit d'alimenter le débat sur l'évolution de la pauvreté en Wallonie pour déterminer notre vision d'avenir pour la Région, choisir la voie qui nous semble la plus appropriée et nous donner les moyens d'y parvenir.